

## Les métiers "de deuxième ligne" de la crise du Covid-19 : quelles conditions de travail et d'emploi dans le secteur privé ?

Thomas Amosse, Mikael Beatriz, Christine Erhel, Malik Koubi, Amélie Mauroux

Aux États-Unis comme en Europe, la crise du Covid-19 a mis en évidence l'importance cruciale d'un certain nombre de métiers « essentiels », nécessaires à la prise en charge des malades mais aussi à la continuité de la vie économique et sociale, dont l'activité s'est poursuivie même pendant les périodes de confinement. Parmi eux, certains ont pu travailler à distance, mais une part importante a dû poursuivre un travail sur site, avec un risque plus ou moins grand d'exposition au Covid-19, selon l'intensité des contacts sociaux au travail. Dans la plupart des pays, ces travailleurs ont été qualifiés de travailleurs du « front », le discours politique français ayant de plus distingué entre les professions médicales en « première ligne » et les métiers du commerce, des transports, des services...en « deuxième ligne ».

En France, hors professions médicales, ce sont ainsi 4,6 millions de salariés du secteur privé, appartenant à 17 professions, qui ont continué à travailler sur site durant la crise sanitaire pour continuer à apporter à la population les services indispensables à la vie quotidienne, avec un risque potentiel d'exposition au Covid-19.

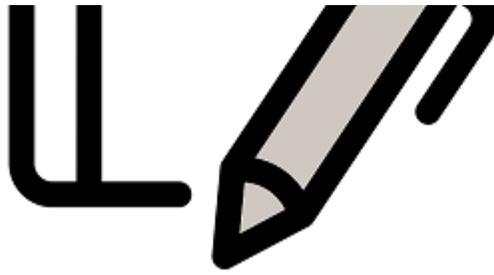
Indépendamment de leur exposition possible et des difficultés rencontrées pendant la crise sanitaire, ces travailleurs « de la deuxième ligne » souffrent d'un déficit global de qualité de l'emploi et du travail, observable avant la crise à partir d'un ensemble de sources statistiques concernant six dimensions : salaires et rémunérations ; conditions d'emploi ; conditions de travail ; horaires et conciliation vie familiale-vie professionnelle ; formation et trajectoires professionnelles ; dialogue social.

En moyenne, ces travailleurs sont deux fois plus souvent en CDD ou en intérim que l'ensemble des salariés du privé, perçoivent des salaires inférieurs de 30% environ, ont de faibles durées de travail hebdomadaires (sauf les conducteurs), connaissent plus souvent le chômage et ont peu d'opportunités de carrière. Ils travaillent dans des conditions difficiles, sont exposés plus fréquemment à des risques professionnels et ont deux fois plus de risque d'accident mais ne montrent guère plus d'insatisfaction que les autres salariés du privé et possèdent par ailleurs un fort sentiment d'utilité de leur travail, même avant la crise sanitaire.

Ces métiers de la deuxième ligne présentent par ailleurs un niveau très élevé de ségrégation par genre et apparaissent très hétérogènes dans leurs conditions de travail et d'emploi, de sorte que ce diagnostic global doit être sensiblement nuancé selon les professions considérées, qui n'éprouvent pas les mêmes difficultés.

+ [Télécharger le pdf](#)





18 mai 2021

**+ [Télécharger le pdf](#)**

<https://ceet.cnam.fr/publications/documents-de-travail/les-metiers-de-deuxieme-ligne-de-la-crise-du-covid-19-quelles-c>